

CCTP LO1 REFECTION PARTIELLE TOITURE TERRASSE

1. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la réalisation des travaux de **réfection partielle de la toiture-terrasse** du bâtiment « Psychiatrie » situé à Maubeuge.

Les prestations comprennent notamment :

- La dépose complète des complexes existants jusqu'au support,
 - La mise en œuvre d'un nouveau complexe d'étanchéité performant,
 - L'amélioration de l'isolation thermique conformément aux exigences actuelles,
 - La mise en conformité des ouvrages de sécurité collective,
 - La préparation de la toiture pour une utilisation future compatible avec l'installation de panneaux photovoltaïques.
-

2. LOCALISATION DU CHANTIER

- **Adresse** : bâtiment psychiatrie- Boulevard Pasteur – 59600 Maubeuge.
- **Type de site** : établissement hospitalier en activité.
- **Zone d'intervention** : toiture-terrasse (environ 550 m² – zone définie sur plans)

Contraintes spécifiques :

- Activité médicale à proximité immédiate,
 - Accès réglementé,
 - Maintien permanent de l'activité du site.
-

3. RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

« Les références aux normes, marques, procédés et systèmes sont données à titre indicatif et s'entendent 'ou équivalent'. L'équivalence est à démontrer par le soumissionnaire ainsi que la conformité à la réglementation française »

Les travaux devront être conformes aux règles de l'art et notamment :

Normes et DTU

- DTU 43.1 : Étanchéité des toitures-terrasses avec éléments porteurs en maçonnerie
- DTU série 20 / 40 selon supports rencontrés

- Règles professionnelles des systèmes d'étanchéité bitumineux

Autres réglementations

- Code du Travail (sécurité chantier, travail en hauteur)
 - Règlement de sécurité ERP (type U – hôpitaux)
 - Normes thermiques en vigueur (RT existant / RE2020 si applicable en rénovation lourde)
 - Prescriptions des fabricants (Avis Techniques, DTA)
-

4. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES PRESTATIONS

4.1 Installations de chantier

- Mise en place de :
 - Base vie (si nécessaire)
 - Zone de stockage sécurisée
 - Protections collectives (garde-corps provisoires, filets si besoin)
 - Signalisation et balisage
 - Moyens d'accès adaptés (grue, monte-matériaux, nacelle...)
-

4.2 Dépose des ouvrages existants

- Dépose complète incluant :
 - Ancienne étanchéité
 - Isolant existant
 - Éléments de protection (gravillons, dalles...)
 - Nettoyage du support
 - Évacuation en centre agréé (traçabilité des déchets obligatoire – BSD)
-

4.3 Préparation du support

- Vérification de la planéité et de la stabilité
- Réparations ponctuelles du support (ragréage, rebouchage)
- Mise en forme des pentes si nécessaire (formes de pente)

4.4 Pose du pare-vapeur

- Fourniture et pose d'un pare-vapeur adapté au support :
 - Type bitumineux soudé ou auto-adhésif
 - Continuité parfaite assurée, remontées en relevés
 - Traitement des points singuliers
-

4.5 Isolation thermique

- Isolant de type **polyuréthane (PIR ou PUR)** :
 - Haute performance thermique
 - Résistance thermique minimale : **$R \geq 4,5 \text{ m}^2.\text{K/W}$**
 - Pose en :
 - 1 ou 2 couches croisées si nécessaire
 - Fixation :
 - Collée / mécanique selon système validé
 - Compatibilité obligatoire avec système photovoltaïque futur
-

4.6 Étanchéité bicouche bitumineuse

- Système bicouche comprenant :
 - **1ère couche** : écran d'indépendance ou sous-couche
 - **2ème couche** : membrane bitumineuse synthétique résistante UV
 - Pose par soudure au chalumeau ou procédé validé
 - Classement FIT conforme au DTU 43.1
 - Garantie décennale obligatoire
-

4.7 Relevés d'étanchéité

- Relevés conformes aux normes :
 - Hauteur minimale : **15 cm au-dessus du niveau fini**
- Traitement de :

- Acrotères
 - Émergences
 - Pénétrations
 - Protection en tête (solin métallique, couverture...)
-

4.8 Gestion des eaux pluviales

- Vérification et adaptation des évacuations existantes :
 - Trop-pleins
 - Boîtes à eau
 - Descentes EP
 - Nettoyage ou remplacement si nécessaire
 - Mise en conformité des pentes :
 - Reprofilage si stagnation d'eau
-

4.9 Couvertines et garde-corps (si besoins)

- Fourniture et pose de couvertines aluminium ou acier laqué :
 - Protection des acrotères
 - Étanchéité parfaite
 - **Rehausse des garde-corps existants :**
 - Hauteur minimale conforme : **≥ 1 mètre**
 - Conformité aux normes sécurité travail en hauteur
-

4.10 Compatibilité photovoltaïque

- Complexe conçu pour :
 - Résister aux charges des panneaux
 - Permettre la fixation ou lestage futur
 - Résistance mécanique de l'isolant à vérifier (compression)
-

4.11 Spécificités techniques

- Surface totale estimée : **550 m²**
 - Travaux hors lot :
 - Dépose des équipements de climatisation (non inclus)
-

5. CONTRAINTES D'EXÉCUTION

5.1 Environnement occupé

- Respect strict des nuisances :
 - Bruit limité
 - Pas de projection
- Étanchéité provisoire systématique en cas d'intempéries

5.2 Sécurité

- Plan de prévention obligatoire
- Protection contre les chutes de hauteur :
 - Garde-corps
 - Harnais si nécessaire
- Gestion des coactivités

5.3 Propreté

- Nettoyage quotidien du chantier
 - Évacuation régulière des déchets
 - Protection des zones sensibles hospitalières
-

6. ESSAIS ET CONTRÔLES

- Contrôle visuel des soudures
 - Essais d'adhérence si nécessaire
 - Test d'étanchéité (mise en eau possible)
 - Vérification des pentes et évacuations
-

7. RÉCEPTION DES TRAVAUX

La réception sera prononcée après :

- Levée de toutes les réserves
- Fourniture du **DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés)** comprenant :
 - Plans de récolement
 - Fiches techniques produits
 - Avis techniques
 - Attestations de garantie
- Remise des garanties :
 - Garantie décennale
 - Garantie fabricant (étanchéité)

